



**L'Europe
locale & régionale**

Appel à candidatures

**Sélection de la collectivité hôte
des Etats généraux 2016 du CCRE**

| Juillet 2013

Appel à candidatures pour accueillir les Etats généraux 2016 du CCRE

Introduction

Les Etats généraux du CCRE rassemblent près ou plus de 1000 élus locaux ou régionaux, experts, partenaires institutionnels de haut rang, d'Europe et d'ailleurs, afin de débattre de thèmes d'actualité. Les Etats généraux constituent le principal rassemblement d'autorités locales et régionales en Europe, assurant un espace dynamique d'échange et de réflexion sur les politiques européennes prioritaires du moment. Les derniers Congrès se sont déroulés à Cádiz (2012), Malmö (2009) et Innsbruck (2006).

Appel à candidatures pour les Etats généraux 2016

Le Secrétariat Général du CCRE invite par la présente les collectivités locales et/ou régionales, en coopération avec leur association nationale ou leur section du CCRE, à soumettre leur candidature pour accueillir les prochains Etats généraux du CCRE, qui seront organisés au printemps 2016.

Proposition de candidature

La collectivité locale/régionale intéressée à accueillir les Etats généraux du CCRE (collectivité hôte) peut manifester son intérêt auprès du Secrétariat général en français ou en anglais, en réponse à cet appel à candidatures. Le dossier à préparer et à présenter au Secrétariat général comprendra et/ou développera les éléments suivants, lesquels serviront de critères de sélection :

- Une candidature commune de la collectivité hôte et de la section ou association nationale, membre du CCRE;
- Une description du site proposé pour les Etats généraux, et notamment le lieu, l'accès, le nombre de salles de réunions et la capacité de celles-ci, les services de restauration, les dispositions en matière de sécurité, les espaces d'exposition, les espaces de stockage, les espaces de bureaux, etc.
- Une liste d'hôtels proposés, avec mention de la distance par rapport au site, du nombre de chambres, ainsi qu'une indication du classement par étoiles et des tarifs;
- La proximité d'un aéroport international, avec mention de la distance, des possibilités de transport et une indication des liaisons aériennes internationales pour toute l'Europe;
- Les propositions ou possibilités de visites et activités extérieures, telles que des visites techniques dans la région, des possibilités de programme pour les accompagnateurs;
- Toute autre information et matériel que la collectivité jugera nécessaire ou approprié pour renforcer sa candidature.

Procédure

- Les collectivités intéressées à accueillir les Etats généraux sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le **lundi 30 septembre 2013**;
- Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :
Secrétariat général du CCRE
Square de Meeûs 1
1000 Bruxelles, Belgique

- Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
Boris Tonhauser (boris.tonhauser@ccre-cemr.org, tel. +32 (2) 5000 539)

Examen des candidatures

Le Secrétariat général se réserve le droit de demander, au cas par cas, des informations complémentaires auprès des candidats. Les candidatures reçues seront examinées afin de vérifier si elles sont complètes et si elles observent les conditions requises. Une liste comprenant les candidatures présélectionnées sera soumise pour débat aux Secrétaires généraux et Directeurs des associations membres et sections nationales (4–5 novembre 2013), qui soumettront une proposition (2–3 candidats) au Comité directeur (2–3 décembre 2013) lequel sera appelé à trancher lors d'un vote.

Sélection par le Comité directeur

Les collectivités présélectionnées seront invitées à faire une présentation de leur candidature lors de la réunion du Comité directeur, qui choisira par vote le candidat aux prochains Etats généraux.

La ville hôte coopérera avec le Secrétariat, et avec l'Agence professionnelle organisatrice d'évènements (APODE) sélectionnée pour organiser les Etats généraux du CCRE de 2016, le *Centre de congrès et de formation* de VNG.



Contact

Boris Tonhauser
Chargé de mission– Affaires statutaires et services aux membres
Tel. + 32 2 500 05 39
boris.tonhauser@ccre-cemr.org

Le CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 50 associations nationales de municipalités et régions de 41 pays européens. Ensemble, ces associations représentent près de 150 000 collectivités territoriales.

Les missions du CCRE sont doubles : influencer la législation européenne au nom des autorités locales et régionales et fournir une plateforme d'échanges entre ses associations membres et leurs représentants élus et experts.

Le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale de collectivités territoriales.

www.ccre.org